

Démissions de trois membres du Conseil synodal

Lausanne, 16.12.22 - Suite à une succession de démissions du Conseil synodal, l'exécutif de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud a souhaité s'exprimer sur le contexte de ces départs et les échéances à venir. Ce sont trois départs simultanés du gouvernement auquel fait face l'Eglise réformée vaudoise alors que 2023 aborde une nouvelle étape du chantier sur sa gouvernance. Un point presse s'est tenu afin de rappeler les enjeux de l'institution et le dialogue nécessaire pour mener sa mission de service au public pour toutes et tous.

Trois départs, un constat : l'impuissance institutionnelle

Par ordre d'annonce, Jean-Baptiste Lipp, puis Emmanuel Jeger et ensuite Marie-Claude Ischer – présidente du Conseil synodal – ont annoncé cet automne leurs départs pour septembre 2023.

Ces trois membres du Conseil synodal, exécutif de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), ont exprimés la décision de quitter leur fonction à un an du terme de la législature 2019-2024. Leurs démissions respectives se sont retrouvées sur le bureau de Sylvie Arnaud, présidente du Synode, en l'espace de moins de trois mois. Une précédente démission à l'automne 2021 avait également touché le Conseil synodal qui voyait son trésorier quitter sa fonction.

Les départs récents, motivés par des raisons de santé et des constats d'échecs institutionnels, ont été l'occasion de rappeler les nécessaires adaptations de l'Eglise aux réalités contemporaines. Des adaptations qui nécessitent un taux d'activité plus conséquent à la charge gouvernementale ; actuellement 3.5 équivalent temps plein pour un collège de sept membres, ce mi-temps n'est plus ni possible ni cohérent, estiment les démissionnaires.

Respecter les défis de l'EERV c'est pouvoir s'y engager pleinement avec le soutien du Synode, l'organe délibérant de l'institution. Les motivations des départs se trouvent notamment dans une relation entre exécutif et législatif à questionner. C'est ce qu'ont exprimé les membres annoncés partants du collège.

Gouvernance

Temporalités différentes, lourdeurs réglementaires et équilibre difficile du système presbytéro-synodal ont nourri un constat d'échec institutionnel. La brutalité du constat oblige l'accompagnement de l'Eglise réformée vaudoise dans ses mues nécessaires. Dans cet objectif, un chantier dédié à la refonte de la gouvernance a été initié et il continuera à se déployer en 2023.

Intelligence collective face aux mutations rapides de la société, conscience du bien commun et pluralités d'approches sont identifiées dans la feuille de route d'une nouvelle gouvernance souhaitée.

Avec en toile de fond la volonté ancrée de porter à terme les thématiques phares du programme de législature 2019-2024, dont l'enfance, les familleS, la jeunesse ainsi que les enjeux spirituels de la transition écologique et sociale.

Engagements

Le Conseil synodal souligne les éléments suivants malgré la fragilité annoncée :

1. Il y a dans toutes les Régions, les aumôneries et les divers lieux du canton des engagements précieux, des activités qui font sens et des expériences innovantes prometteuses. C'est au service de cette vie et du témoignage de l'Évangile qui en émane que le Conseil synodal souhaite s'investir avec conviction pour la suite de la législature.
2. Le collège, dans sa composition actuelle, continue à travailler avec confiance et détermination jusqu'à la fin de l'été 2023. Il s'engagera en particulier dans le chantier gouvernance pour lequel il sait pouvoir compter sur le Synode.

Les quatre membres du Conseil qui restent au-delà de l'été 2023, comptent aller au bout de cette législature et se réjouissent d'accueillir des nouvelles conseillères et nouveaux conseillers qui s'investiront dans le cadre du programme de législature.

3. Le Conseil synodal remercie tous les lieux et tous les membres de notre Eglise qui portent sa mission dans leur prière.

Que la lumière du Christ vivant que nous nous apprêtons à célébrer dans quelques jours, inspire et conduise nos travaux.

Calendrier électoral

Effectives fin août 2023, ces trois démissions ont été annoncées précocement permettant au processus organisationnel et électif de se dérouler au mieux. Et qui sait, susciter des vocations d'engagement au sein de l'exécutif de l'Eglise réformée vaudoise.

Le trio sortant est composé d'une personne ministre et de deux personnes laïques.

Si des candidatures suivent le processus établi, l'élection complémentaire au Conseil synodal aura lieu lors de la session extraordinaire du Synode, les 10 et 11 mars 2023. Au préalable le délai pour le dépôt des candidatures est fixé première partie de février avec en fin de mois une soirée publique de présentation des candidatures.

Contact médias

- Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal, vincent.guyaz@eerv.ch, 079 203 21 14
- Carole Delamuraz, responsable Office information et communication, carole.delamuraz@eerv.ch, 079 212 50 04